



ÉLABORATION ET MISE À JOUR DU DUERP

Durée :

● Sur devis

Public :

● Direction, responsables HSE, managers

Prérequis :

● Aucun

Modalité :

● Prestation sur-mesure

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Respecter l'obligation légale d'évaluation des risques professionnels (R.4121-1)
- Identifier et coter l'ensemble des risques par unité de travail
- Rédiger ou mettre à jour le Document Unique d'Évaluation des Risques
- Définir un programme annuel de prévention des risques professionnels

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

01 CADRE RÉGLEMENTAIRE & OBLIGATIONS

- Article R.4121-1 du Code du travail : obligations de l'employeur
- Loi du 2 août 2021 : nouvelles obligations de conservation (40 ans) et consultation
- Sanctions encourues en l'absence de DUERP ou de mise à jour annuelle

02 MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION

- Identification des unités de travail et des situations dangereuses associées
- Grille de cotation : probabilité d'occurrence x gravité x fréquence d'exposition
- Priorisation des risques et identification des actions de prévention prioritaires

03 PROGRAMME DE PRÉVENTION

- De l'évaluation au plan d'action : mesures techniques, organisationnelles, humaines
- Rédaction du Document Unique en format légal et exploitable
- Modalités de mise à jour annuelle et lors de tout changement significatif

MOYENS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATION

- Grille d'évaluation personnalisée au secteur d'activité de l'entreprise
- DUERP complet rédigé, structuré et remis en format exploitable
- Consultant expert en prévention des risques professionnels Vecta Formation

Évaluation de fin de stage — Livrable final : DUERP complet + programme annuel de prévention des risques

V1 — Avril 2026 — Document non contractuel, programme susceptible d'adaptation selon les besoins.